

## Comment SOUSCRIRE\* un FCPI ou un FIP



### **1<sup>er</sup> temps**

Avant toute souscription, **je prends connaissance** :

- de la plaquette de présentation du produit (en ligne) ;
- de la note DICI du produit (en ligne) ;
- de la Fiche d'Information Légale (pièce jointe).



### **2<sup>ème</sup> temps**

**Je complète et signe :**

1/ le Bulletin de Souscription (pièce jointe) en y appliquant les droits d'entrée négociés en amont par La Boîte à Finances (2 %) ;  
2/ la fiche de connaissance client (pièce jointe) ;  
3/ la fiche d'information légale (pièce jointe).



### **3<sup>ème</sup> temps**

**J'envoie** mon Bulletin de Souscription original daté et signé à :

La Boîte à Finances  
Tour Ariane, 5 place de la Pyramide  
92088 Paris La Défense Cedex

Accompagné des pièces suivantes :

- la fiche de connaissance client datée et signée ;
- le document d'entrée en relation (DER) daté et signé ;
- la copie d'une pièce d'identité en cours de validité (recto-verso) ;
- un justificatif de domicile (document ou facture de - de 3 mois) ;
- un chèque de versement à **l'ordre indiqué sur le bulletin de souscription** émis d'un compte en banque personnel ;
- éventuellement un relevé de compte titre (RIT).

---

\* Procédure pour souscription autonome.

Nous vous recommandons de [prendre contact](#) avec un de nos conseillers qui sera à même de vérifier et d'optimiser la pertinence de votre opération.

- au **01.80.88.83.00** du lundi au vendredi de 09h00 à 19h00
- ou par courriel à [contact@la-boite-a-finances.com](mailto:contact@la-boite-a-finances.com)
- ou encore par la Boîte de Dialogue si vous avez ouvert un espace patrimonial sur notre plateforme.

Nom du cabinet :

La Boîte à Finances

Code distributeur : 12515

**Société de Gestion :**

SIGMA GESTION (SA agréée AMF n° GP 04000041) • Capital : 370.366 €  
Siège social : 99 Boulevard Malesherbes 75008 Paris • RCS Paris B 477 810 535

**Dépositaire :**

RBC INVESTOR SERVICES BANK France S. A. • Capital : 72.240.000 €  
Siège social : 105 rue Réaumur – 75002 Paris • RCS PARIS : 479 163 305

## 1 ETAT CIVIL Souscripteur / Co-souscripteur (\* merci d'écrire en majuscules)

M.  Mme  Co-souscripteurs Situation de famille : \_\_\_\_\_  
Régime matrimonial : \_\_\_\_\_

### Souscripteur 1 (ou Monsieur)

### Souscripteur 2 (ou Madame)

Nom\* \_\_\_\_\_  
Nom de jeune fille\* \_\_\_\_\_  
Prénom\* \_\_\_\_\_  
Né(e) le \_\_\_\_\_  
A\* \_\_\_\_\_ Dept \_\_\_\_\_  
Nationalité\* \_\_\_\_\_  
Email \_\_\_\_\_  
Adresse fiscale\* \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Ville\* \_\_\_\_\_

**Pièces obligatoires à joindre au dossier :** - copie d'une pièce d'identité recto-verso (permis de conduire non accepté)  
- RIB

## 2 ENGAGEMENTS DU PORTEUR DE PARTS POUR BENEFICIER DES AVANTAGES FISCAUX

*Merci de ne cocher qu'une seule case.*

Réduction d'Impôt de Solidarité sur la Fortune  Réduction d'Impôt sur le Revenu

Afin de bénéficier des avantages fiscaux prévus pour les personnes physiques aux articles 199 terdecies-0 A, 885 0 V Bis, 150-0 A et 163 quinques B du Code général des impôts ou, pour les personnes morales, à l'article 219 I-a du Code général des impôts, je m'engage (nous nous engageons) à conserver les parts souscrites pendant au moins 5 ans à compter de leur date de souscription (pour une réduction ISF) ou pendant cinq années civiles complètes à compter de l'année suivant celle de la souscription (pour une réduction IR).

- Je déclare (nous déclarons) être redevable(s) de l'IR et/ou de l'ISF et souhaiter bénéficier de la réduction d'IR ou d'ISF ;
- Je déclare (nous déclarons) être fiscalement domicilié(e)(s) en France (conditions concernant la réduction d'IR) ;
- En matière de réduction d'IR, j'ai (nous avons) bien noté que les versements ouvrant droit à réduction d'IR au titre des revenus 2015 sont ceux effectués jusqu'au 31 décembre 2015 ;
- J'ai (nous avons) bien noté que les sommes ou valeurs distribuées par le Fonds seront immédiatement réinvesties et demeureront indisponibles pendant une durée d'au moins 5 années (commençant l'année suivant celle de la souscription au Fonds) ;
- Je m'engage (nous nous engageons) à conserver les parts souscrites au moins 5 années pour bénéficier de la réduction d'IR ou d'ISF et j'ai bien compris qu'en cas de non-respect de cet engagement, la réduction d'impôt pourra être reprise ;
- Je déclare (nous déclarons) être informé(s) que moi-même, mes ascendants et descendants, mon conjoint, ses ascendants et descendants, ne doivent pas détenir ensemble, directement ou indirectement, plus de 10% des parts du fonds et plus de 25% des droits dans les bénéfices des sociétés dont les titres figurent dans l'actif du Fonds ou détenus à ce taux au cours des cinq années précédant la souscription des parts.
- J'ai (nous avons) noté que le non-respect des engagements ou des conditions énoncées ci-dessus pourrait entraîner la remise en cause des avantages fiscaux.

## 3 DECLARATION DU SOUSCRIPTEUR

- Déclare adhérer au Fonds d'Investissement de Proximité RENDEMENT BIEN ETRE 2 et/ou au Fonds Commun de Placement dans l'Innovation REBOND EUROPE 2021 (le « Fonds ») en application de l'article L.214-8-1 dernier alinéa du Code monétaire et financier et avoir reçu et pris connaissance du Document d'Information Clé pour l'Investisseur joint au présent Bulletin de Souscription et en particulier ses dispositions relatives aux conditions de rachat, le Règlement du Fonds étant par ailleurs tenu à ma disposition.
- Déclare que les fonds utilisés pour cette souscription ne résultent pas de l'exercice d'une activité illicite et ne concourent pas au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme.
- Reconnaît que ma catégorisation de client est non-professionnelle.
- Reconnaît que l'ensemble des informations relatives à la présente opération de souscription m'ont été remises conformément à ce qui est prévu à l'article L.341-12 du CMF.

Paraphe(s) :



**FIP RENDEMENT BIEN-ÊTRE 2**

Code Isin : FR0012534998 - Agrément AMF : FNS20150011

Minimum de souscription : 10 parts de 100 euros, soit 1 000 euros

Je souscris  parts X 100 euros la part =  euros [A]

DROITS D'ENTRÉE

Je verse un montant de  ~~8~~ 2 % du montant investi [A] =  euros [B]

TOTAL

Je verse un montant total de [A] + [B] =  euros

Par chèque à l'ordre de FIP RENDEMENT BIEN-ETRE 2 ou virement

J'ai pris connaissance du fait que les droits d'entrée dans le fonds sont négociables.

Ce montant ne peut correspondre à un pourcentage supérieur à 5% du montant de cette souscription.

Je consens à ce que soient prélevés sur le fonds des frais et commissions de gestion et de distribution, à hauteur d'un taux de frais annuel moyen (TFAM) maximal de 4,71 % (TMFAM\_GD), dont des frais et commissions et de distribution (y compris droits d'entrée), à hauteur d'un pourcentage maximal de 1,73 % (TMFAM\_D).

Les frais et commissions de distribution ne pourront être prélevés au-delà de la durée 7 ans.

 **FCPI REBOND EUROPE 2021**

Code Isin : FR0012535011 - Agrément AMF : FCI20150009

Minimum de souscription : 10 parts de 100 euros, soit 1 000 euros

Je souscris  parts X 100 euros la part =  euros [A]

DROITS D'ENTRÉE

Je verse un montant de  ~~8~~ 2 % du montant investi [A] =  euros [B]

TOTAL

Je verse un montant total de [A] + [B] =  euros

Par chèque à l'ordre de FCPI REBOND EUROPE 2021 ou virement

J'ai pris connaissance du fait que les droits d'entrée dans le fonds sont négociables.

Ce montant ne peut correspondre à un pourcentage supérieur à 5% du montant de cette souscription.

Je consens à ce que soient prélevés sur le fonds des frais et commissions de gestion et de distribution, à hauteur d'un taux de frais annuel moyen (TFAM) maximal de 4,95 % (TMFAM\_GD), dont des frais et commissions et de distribution (y compris droits d'entrée), à hauteur d'un pourcentage maximal de 1,85 % (TMFAM\_D).

Les frais et commissions de distribution ne pourront être prélevés au-delà de la durée 5,5 ans.

## LIVRAISON

Les parts correspondantes seront inscrites en nominatif pur auprès du Dépositaire et cela sans frais ni droits de garde.

OU

 Je souhaite que ces parts soient livrées sur un compte titres spécifique. Veuillez joindre un Relevé de Compte Titres.

## MODALITES SPECIFIQUES DE PARTAGE DE LA PLUS-VALUE « CARRIED INTEREST »

Les porteurs de parts spéciales ont vocation à investir au moins 0 % (SM) du montant des souscriptions initiales totales dans des parts spéciales qui leur ouvrent un droit d'accès à 20 % (PVD) de la plus-value réalisée par le fonds, dès lors que sont réunies les conditions de rentabilité suivantes 20 % (RM).

Date d'approbation de la souscription obligatoire :

\_\_ / \_\_ /2015

Lu et approuvé

SIGNATURE(S) OBLIGATOIRE(S)

souscripteur

co-souscripteur

## LISTE DES AUTRES FONDS DE CAPITAL INVESTISSEMENT GÉRÉS PAR SIGMA GESTION

Dénomination	Date de création	% de l'actif éligible	Date à laquelle l'actif doit comprendre au moins 60 % de titres éligibles
FCPI Croissance Innova Plus	2006	46,97 % au 31/12/2014	30/06/09
FCPI Croissance Innova Plus 2	2007	60,24 % au 31/12/2014	30/06/10
FCPI Croissance Pouvoir d'Achat	2008	63,48 % au 30/09/2014	30/04/11
FCPI REBOND	2009	66,31 % au 31/12/2014	30/04/11
FCPI Opportunité PME	2010	71,63 % au 31/12/2014	30/04/12
FCPI Opportunités PME Europe	2011	80 % au 31/12/2014	30/04/13
FCPI Opportunités PME Europe N°2	2012	66,70 % au 31/12/2014	30/11/14
FCPI Rebond Europe 2019	2013	39,32 % au 31/12/2014	31/07/16
FCPI Rebond Europe 2020	2014	20,81 % au 31/12/2014	31/07/17
FIP Croissance Grand Est 2	2006	67,78 % au 31/12/2014	30/06/09
FIP Croissance Grand Est 3	2007	60 % au 31/12/2014	30/06/10
FIP Croissance Grand Est 4	2008	69,13 % au 30/09/2014	30/04/11
FIP Croissance Grand Est 5	2009	74,20 % au 31/12/2014	31/12/11
FIP Croissance Grand Ouest	2009	68,52 % au 31/12/2014	31/12/11
FIP Sigma Gestion Fortuna	2008	74,74 % au 30/09/2014	30/04/11
FIP Sigma Gestion Fortuna 2	2009	81,33 % au 30/09/2014	30/04/11
FIP Sigma Gestion Fortuna 3	2010	82,26 % au 30/09/2014	30/04/12
FIP France Investissement Pierre	2010	77,13 % au 31/12/2014	30/04/12
FIP Foncièrement PME	2011	71,84 % au 31/12/2014	30/04/13
FIP Convergence Fortuna 5.0	2011	100 % au 31/12/2014	30/04/13
FCPR REBOND PIERRE	2011	102 % au 30/09/2014	31/08/11
FIP PATRIMOINE BIEN ETRE	2012	100 % au 31/12/2014	30/04/14
FIP FRANCE INVESTISSEMENT PME	2012	51,23 % au 31/12/2014	30/11/14
FIP PATRIMOINE BIEN ETRE 2	2013	53,93 % au 31/12/2014	30/01/16
FIP RENDEMENT BIEN ETRE	2014	7,75% au 31/12/2014	30/06/17

Pour toute question concernant les fonds, merci de bien vouloir contacter votre gestionnaire de patrimoine habituel :

Cachet du distributeur



**La Boîte à Finances**

Tour Ariane, 5 place de la Pyramide  
92088 Paris la Défense Cedex

Tél : 01.80.88.83.00

Fax : 01.80.88.83.03

Courriel : [contact@la-boite-a-finances.com](mailto:contact@la-boite-a-finances.com)

Site web : [www.la-boite-a-finances.com](http://www.la-boite-a-finances.com)

**SIGMA GESTION**

99, Boulevard Malesherbes

75008 PARIS

Tel. : 01 47 03 98 42 • Fax : 01 49 26 91 11

[www.sigmagestion.com](http://www.sigmagestion.com)

## QUESTIONNAIRE CONNAISSANCE CLIENT

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

### AVERTISSEMENT

Les dispositions légales et réglementaires imposent à toute société de gestion d'évaluer l'adéquation des investissements proposés au client (article L .533-13 du code monétaire et financier). Ce test d'adéquation nécessite de recueillir des informations suffisantes relatives à vos connaissances, votre expérience, votre situation financière et vos objectifs d'investissement.

**SIGMA GESTION vous soumet donc ce questionnaire. NB : Chaque question doit faire l'objet d'une réponse. Ce questionnaire est analysé avec le bulletin de souscription.**

L'analyse de l'ensemble des informations fournies peut aboutir au refus de votre souscription car estimée non adaptée à votre situation personnelle et à vos objectifs d'investissement.

**L'ensemble des informations délivrées restera confidentiel et à usage interne de la société de gestion.**

### 1- Patrimoine global :

- Votre patrimoine global s'élève :  entre 0 et 800 K€  entre 800 et 1 300 K€  entre 1 300 K€ et 2 570 K€  entre 2 570 et 5 000 K€  supérieur à 10 000 K€ **Dont patrimoine immobilier :** \_\_\_\_\_ €
- Revenu net imposable :  < 25 K€  entre 25 K€ et 50 K€  entre 50 K€ et 75 K€  entre 75 K€ et 100 K€  entre 100 K€ et 150 K€  entre 150 K€ et 300 K€  entre 300 K€ et 500 K€  entre 500 K€ et 1 000 K€
- Parts du portefeuille de valeurs mobilières dans votre patrimoine global :  moins de 5%  de 5% à 10%  de 10% à 25%  de 25% à 50%  plus de 50%
- Parts de titres non cotés dans votre portefeuille de valeurs mobilières :  > à 1 000 K€  moins de 5%  de 5% à 10%  de 10% à 25%  de 25% à 50%  plus de 50%
- Combien de personnes composent votre foyer fiscal : \_\_\_\_\_ personne(s)
- Quelle est la part du taux d'endettement immobilier (résidence principale) (+/-) \_\_\_\_\_ % de votre revenu net
- Profession :  Salarié  Dirigeant d'entreprise  Profession libérale  Artisan  Retraité  Autre \_\_\_\_\_

### 2- Connaissance en matière financière :

- Votre niveau de connaissance financière :  Néant  Satisfaisant  Professionnel
- Votre activité professionnelle nécessite-t-elle des connaissances financières ?  Oui  Non
- Confiez-vous la gestion de votre portefeuille à un professionnel ?  Oui  Non
- Si oui, intervenez-vous dans la gestion de ce portefeuille ?  Régulièrement  Rarement  Jamais
- Depuis combien d'années investissez-vous dans des produits financiers ? \_\_\_\_\_ années
- Composition de votre portefeuille :  Actions  Obligations  OPCVM  FIA  Warrants  Autres \_\_\_\_\_
- Marchés sur lesquels vous intervenez :  Eurolist  Alternext  Marché libre  Non coté
- Exercez-vous un ou plusieurs mandats sociaux ?  Oui  Non
- Si oui, sont-ils exercés dans des Petites et Moyennes Entreprises ?  Oui  Non
- Suivez-vous régulièrement l'actualité financière ?  Oui  Non
- Connaissez-vous le fonctionnement des FIP/FCPI/FCPR<sup>i</sup> ?  Oui  Non
- Est-ce votre premier investissement dans un FIP/FCPI/FCPR ?  Oui  Non
- Les FIP/FCPI/FCPR sont des fonds bloqués pour une période de 5 ans à 10 ans ; quelle est l'échéance des premiers fonds souscrits ?  1 an  2 ans  3 ans  4 ans  plus de 4 ans

### 3- Objectifs d'investissement :

- Objectifs recherchés :  Réduction d'impôt(s)  Diversification de votre portefeuille  Autres : \_\_\_\_\_
- Etes-vous conscient que les investissements dans FCPI REBOND EUROPE 2021 et/ou FIP RENDEMENT BIEN ETRE 2 sont des investissements bloqués sur une période allant de 5 ans à 8 ans (selon le fonds) ?  Oui  Non

### 4- Acceptation du risque :

- **Tout investissement en FIP/FCPI/FCPR comporte un risque en capital, êtes-vous prêt à accepter ce risque ?**  Oui  Non
- Je reconnais avoir pris connaissance :**
- des Règlements et DIC1 délivrés par mon conseiller ;
  - de la durée de blocage minimale de 5 ans à 8 ans et du risque en capital. J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations fournies dans ce questionnaire.

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_

Signature du client

<sup>i</sup> FIP : Fonds d'investissement de Proximité ; FCPI : Fonds Commun de Placement dans l'Innovation ; FCPR : Fonds Commun de Placement à Risque ; FIA : Fonds d'Investissement Alternatif.

## Fiche d'Information Légale

Document d'entrée en première relation à destination du client potentiel, conformément à l'article 325-3 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers et la loi N° 2005-1564 du 15 décembre 2005, transposant la directive sur l'inter-médiation en assurance.

### **La Boîte à Finances**

Cabinet de Conseil en Gestion de Patrimoine  
Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €

Siège social : Tour ARIANE, 5 place de la Pyramide  
92088 Paris La Défense Cedex - France  
Tél : 01.80.88.83.00 - Fax : 01.80.88.83.03

Numéro SIREN : 513 063 974  
Immatriculation au registre 513 063 974 R.C.S Nanterre  
Code APE 6629Z

### **Statuts légaux et autorités de tutelle**

La Boîte à Finances est titulaire du statut de :

- **Conseiller en Investissements Financiers** (CIF), statut accordé sous le numéro E001952 par l'ANACOFI-CIF ([anacofi.asso.fr](http://anacofi.asso.fr)), association professionnelle agréée par l'Autorité des Marchés Financiers ([amf-france.org](http://amf-france.org)) ;
- **Courtier en assurance** (COA) enregistré sous le n° 10 053 248 auprès de l'ORIAS ([orias.fr](http://orias.fr)), placé sous le contrôle de l'ACPR, l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ([acpr.banque-france.fr](http://acpr.banque-france.fr)). Intermédiaire de catégorie B, le cabinet n'est soumis à aucune obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance ;
- **Courtier en opérations de banque et en services de paiement** (COBSP) référencé auprès de l'ORIAS. Le cabinet n'a aucune obligation contractuelle de travailler exclusivement avec un ou plusieurs établissements de crédit ou de paiement, et ne possède avec eux aucun lien financier ou capitalistique.
- **Agent immobilier** titulaire de la Carte de Transactions Sur Immeubles et Fonds de Commerce n° 10.92.N949 délivrée par la préfecture de Nanterre.

Conformément aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances, La Boîte à Finances dispose d'une couverture en **Responsabilité Civile Professionnelle** pour un montant de 2 500 000 € par année d'assurance et d'une **Garantie Financière** de 30 000 € par année d'assurance, souscrites auprès de la CGPA ([cgpa.fr](http://cgpa.fr)), respectivement sous les n° de police : GFIP0108 et RCIP0108, et couvrant ses diverses activités.

### **Honoraires et commissions**

- Courtage sur produits financiers et immobiliers : gratuit
- Conseil ordinaire et « Lettre de Mission » (devis) : gratuit
- Bilan patrimonial : gratuit
- Préconisations patrimoniales (audit complet) : 180 € TTC
- Études juridiques approfondies (montages patrimoniaux, organisation de succession, protection d'un proche, expatriation, impatriation, études de droits à la retraite...) : 90 € TTC/heure
- Rémunération et commissions : Pour tout acte d'inter-médiation, le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée, déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produit financier, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion ne dépassant pas 50% de ceux-ci.

Conformément aux dispositions de l'article 325-6 du Règlement général de l'AMF, le client pourra obtenir, avec le concours du CIF, communication d'informations plus précises auprès de l'établissement teneur du compte, ou directement auprès du producteur quand ce dernier n'est pas lui-même dépositaire.

## Traitement des réclamations

En cas de litige ou de réclamation du client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable. Le client pourra adresser sa réclamation par courrier postal (voir l'adresse *supra*) ou électronique ([contact@a-boite-a-finances.com](mailto:contact@a-boite-a-finances.com)) au siège de la société qui disposera de 10 jours pour en accuser réception, puis de 2 mois à compter de la réception de la réclamation pour y répondre.

Au besoin, en second lieu, le client pourra informer le médiateur de l'ANACOFI (92 rue d'Amsterdam 75009 Paris - 01 53 25 50 80 ), ou faire appel au médiateur de l'AMF, *Mme Marielle Cohen-Branche* (17, Place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). En cas d'échec, le litige pourra être porté devant les tribunaux compétents.

## Principaux partenaires financiers et fournisseurs

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
123 Venture	Société de gestion	Démarchage	Commission
ALTO INVEST	Société de gestion	Démarchage	Commission
A Plus Finance	Société de gestion	Démarchage	Commission
APREP	Plateforme d'assurances	Diffusion	Commission
AXA Life Europe	Assureur	Diffusion	Commission
Bouygues Immobilier	Promoteur	Commercialisation	Commission
CALAO Finances	Société de gestion	Démarchage	Commission
CILOGER	Gestionnaire immobilier	Démarchage	Commission
e-cie vie	Assureur	Diffusion	Commission
ECOFIP	Société de conseil	Commercialisation	Commission
FINEIFFEL	Société de conseil	Commercialisation	Commission
GENERALI	Assureur	Diffusion	Commission
INOCAP	Société de gestion	Démarchage	Commission
INTER-INVEST	Société de conseil	Commercialisation	Commission
La Référence Pierre	Société de conseil	Commercialisation	Commission
OTC AM	Société de gestion	Commercialisation	Commission
PERIAL	Gestionnaire immobilier	Démarchage	Commission
SIGMA Gestion	Société de gestion	Démarchage	Commission

Entreprises d'assurance avec lesquelles il existe un lien financier : Néant.

Établissements promoteurs de produits avec lesquels il existe un lien capitalistique ou commercial significatif : Néant.

## Code de bonne conduite

La Boîte à Finances s'est engagée à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF.

Toujours agir dans l'intérêt du client.  
Maintenir et développer notre compétence.  
Disposer des moyens nécessaires à l'exercice de notre profession.  
Conseiller avec transparence et une totale indépendance.  
Respecter le secret professionnel.  
Avoir recours à d'autres professionnels quand l'intérêt du client l'exige.  
Lutter contre le blanchiment d'argent et le terrorisme.  
Faire preuve d'honnêteté, de probité et d'intégrité professionnelle.

*Je soussigné .....* *atteste avoir pris connaissance de l'intégralité de ce document.*  
*Fait à .....* *le .....*

Signature du client